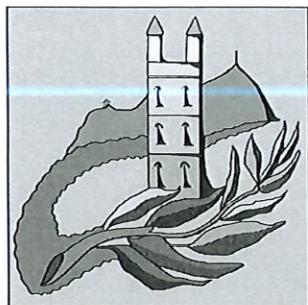


M A I R I E



CORNEILLA DE LA RIVIERE

**ARRÊTÉ TEMPORAIRE  
D'INTERDICTION DE STATIONNER  
TRAVAUX – PASSAGE CAMION**

**N° AT031-2025**

**Le Maire de la commune de CORNEILLA-DE-LA-RIVIERE**

**Vu** le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2213-1 et L.2213-6 ;

**Vu** le Code de la route, notamment ses articles R. 36, R 37-1 et R. 225 ;

**Vu** le code pénal, notamment son article 610-5 ;

**Vu** le décret N°60-226 du 29 février 1960 relatif au dispositif de contrôle de la durée de stationnement dans les agglomérations et les textes pris pour son application ;

**Considérant** la demande de Monsieur CUEVAS en date du 31/03/2025 en vue d'effectuer des travaux au 8 rue de Força Réal et pour faciliter le passage des véhicules de chantier ;

**Considérant** que les travaux nécessitent la mise en place de restrictions de circulation et afin de garantir la sécurité de la circulation générale et des personnels chargés de leur exécution.

**ARRÊTE :**

**ARTICLE 1 :** A compter du 07 avril 2025 et jusqu'au 30 avril 2025, le stationnement des véhicules sera interdit **côté pair et impair**, sur la portion de voie comprise **entre le 4-6 rue de Força Réal et le 10 rue Força Réal**.

**ARTICLE 2 :** La signalisation règlementaire conforme aux dispositions de l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre 1, huitième partie, signalisation temporaire) sera mise en place par le pétitionnaire sous la surveillance de la mairie de Corneilla la Rivière.

**ARTICLE 3 :** Les dispositions définies par le présent arrêté annulent et remplacent toutes les dispositions contraires antérieures.

**ARTICLE 4 :** Madame la Directrice Générale des Services, le Commandant du groupement de Gendarmerie de Millas chacun en ce qui le concerne sont chargés de l'application du présent arrêté qui sera publié et affiché conformément aux dispositions des articles L. 2131-1 et s. du Code général des collectivités territoriales.

**Fait à Corneilla-de-la-Rivière, le 01 avril 2025**

**Monsieur le Maire  
René LAVILLE**

